



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Domaine du Terral - Allée Joseph Cambon
34430 Saint-Jean-de-Védas

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

ANNÉE 2023/2024

DEMANDE

- D'INSCRIPTION
- DE RÉINSCRIPTION

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse :

VILLE :

CLASSES DEMANDÉES

Cochez les cases correspondant à vos choix

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

- Batterie
- Clarinette
- Contrebasse à cordes
- Flûte à Bec
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare Jazz
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette - Cornet
- Violon
- Violon alto
- Violoncelle

PRATIQUE VOCALE

- Technique vocale
- Jeune chœur
- Chorale enfants
(Obligatoire pour les enfants inscrits en classe d'initiation)
- Chorale adultes (débutants ou confirmés)

CLASSES D'ENSEMBLES

(A partir du Cycle I 3^{ème} année)

- Ensemble à vent
- Ensemble saxophones
- Ensemble à cordes
- Ensemble guitares
- Ensemble de jazz et musiques actuelles
- Fanfare (E.M.M Juvignac)
- Ateliers Musique du Monde
- M.A O (Musique Assistée par Ordinateur)

FORMATION MUSICALE

La formation musicale est **obligatoire**.

Seuls les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional ainsi que les élèves ayant atteint le niveau Cycle II 2^{ème} année avec avis de la direction sont dispensés de F.M.

- Éveil musical
Enfants à partir de 4 ans
- Initiation 1
Enfants à partir de 6 ans
- Initiation 2
Enfants à partir de 7 ans
- F.M Ado/Adultes

UNIQUEMENT pour les Cycle II (Une option au choix)

- M.A.O
(à partir du 2^{ème} trimestre)
- Ecriture Jazz

Partie réservée à l'administration
(Ne pas remplir)

Niveau F.M : Professeur F.M.....

NOM et prénom de l'élève :

(Partie réservée à l'administration)

COTISATION ANNUELLE

Un autre membre de la famille s'inscrit à l'École de Musique

OUI

NON

FACTURATION :

Élève

Parent 1

Parent 2

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de facturation :

Nouveau védasien

Code Postal :

VILLE :

↓ IMPORTANT POUR TOUTE COMMUNICATION D'INFORMATIONS ↓

PARENT 1 :

PARENT 2 :

Mail :

Mail :

Téléphone :

Téléphone :

ELEVE

Téléphone :

Mail :

AUTRES

Autre téléphone (*obligatoire en cas d'urgence*) :

(lien de parenté :)

DROIT À L'IMAGE :

J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités et cours proposés par l'École Municipale d'Arts Plastiques. Cette autorisation est valable pour les équipes de la Ville et la presse locale. J'autorise la Ville de Saint-Jean-de-Védas à utiliser les images ainsi recueillies dans le cadre de ses actions de communication et ce pour une durée de 5 ans. La Ville de Saint-Jean-de-Védas s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

OUI

NON

Fait à

, le

(Signature)